

Les avantages

- Le prix de la journée est fixé en fonction des revenus des parents. Il n'y a aucune relation financière entre les parents et l'assistante maternelle.
- Un accueil souple adapté aux jours et horaires de travail des parents.
- Un suivi régulier de l'enfant par des professionnels.



Service Petite Enfance

Centre Françoise DOLTO

Rue Marcel Bonnafoux
Tél : 04 66 75 42 30
Fax : 04 66 75 92 55

Accueil des enfants de 0 à 4 ans 1/2

Vous trouverez à cette adresse :

La Bercelote,
Crèche Familiale Municipale

Le Petit Navire
Halte Garderie Municipale

Les Moussaillons,
Centre de loisirs maternel :
mercredi, petites vacances scolaires et mois
de juillet pour les enfants de 2-1/2 ans à 4-1/2 ans.
Déjeuner possible, accueil matin à 7h30.

La Maison d'à côté,
lieu d'accueil associatif parents / enfants :
Le principe : ni une halte garderie, ni une crèche, ni
un centre de soins mais une maison où mères et pères
sont accueillis et où leurs petits rencontrent des amis,
d'avant la naissance à 4 ans.



18, Avenue de la République
30320 Marguerittes
Tél : 04 66 75 19 19 • Fax : 04 66 75 50 23
E-mail : CCAS.MARGUERITTES@wanadoo.fr

Création : Éland Communication - Contact : 04 66 03 13 72 ou 06 22 04 08 18

PETITE ENFANCE



Crèche familiale municipale «La Bercelote»

Ses assistantes
maternelles vous
offrent un accueil
chaleureux et de
qualité

Qu'est-ce qu'une crèche familiale?

C'est un groupement d'assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à la journée à leur domicile.

La coordination est assurée par une puéricultrice.



Les conditions d'accueil

La crèche familiale est ouverte aux enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

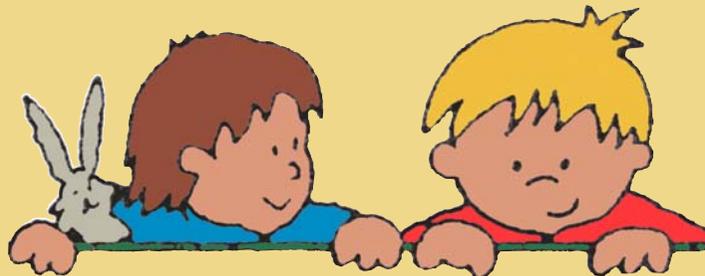
Les horaires

Ouverture des bureaux de 7h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Permanence :
jeudi soir de 17h30 à 19h00

Le projet de la crèche

- Respecter le rythme de vie de l'enfant et lui permettre d'évoluer dans une ambiance familiale
- Favoriser l'éveil du tout petit par un environnement stimulant
- Faciliter une adaptation progressive à la vie collective par le biais des activités d'éveil organisées par la crèche.



Les assistantes maternelles et les enfants accueillis se retrouvent pour un moment collectif, un après midi par semaine.

Ce temps là permet aux enfants une approche de la vie en collectivité.

Les assistantes maternelles se retrouvent également à cette occasion, ce qui leur permet un échange sur le mode d'accueil des enfants.

Elle bénéficie régulièrement d'une formation professionnelle.